

Coiffure : de nouvelles évaluations



Après l'école de coiffure de Dieuze, c'est au tour de celle de l'ensemble scolaire Saint-Joseph La providence de revoir sa copie. A partir de la prochaine rentrée, de nouvelles méthodes d'évaluation des élèves coiffeurs seront appliquées. Une quarantaine de maîtres de stage de la région se sont ainsi réunis dans l'établissement scolaire pour se familiariser avec le nouveau dispositif. « C'est une remise à niveau. Jusqu'ici, les stagiaires étaient soumis à un examen ponctuel devant un jury. Cela ne se fera plus. La nouvelle mesure impose un contrôle en cours de formation avec une évaluation au sein de l'entreprise. Donc dans les conditions réelles d'un salon de coiffure », explique Mme Véronique Gaudron, responsable de la section coiffure de l'ensemble scolaire de Freyming-Merlebach.

Ont été expliquées aux professionnels les grilles de fonctionnement et les épreuves concernées telles les coupes hommes et femmes, l'enroulage des permanentes et l'application de la coloration.

La nouveauté réside dans la mise en place de la communication. « Les élèves seront également évalués sur leur rapport avec la clientèle. Leur savoir écouter, argumenter, vendre pourra améliorer la note », indique Mme Gaudron.

Actuellement, la section coiffure est fondée sur le CAP1 et 2. A la rentrée, l'établissement accueillera la mention complémentaire coloriste-permanentiste et en septembre 2012 sera instauré le brevet professionnel (deux ans d'étude).